

Quai des Brumes

Mai 2011



Edito :

Douaniers dans la rue, douaniers dans la presse, douaniers dans les urnes

Le dernier numéro de Fakir (articles disponibles sur demande ou journal dans les kiosques à 3 euros) consacre sa une aux douaniers ! Un journaliste s'est interrogé sur nos missions, il nous a longuement écouté, et il a retranscrit notre utilité, fait savoir quel rôle indispensable nous avons dans l'économie, il a aussi dénoncé les dérives de notre métier. Ca fait plaisir de lire d'un journaliste que nous sommes indispensables à l'heure où certains douaniers n'en sont plus toujours certains, ne veulent plus défendre les missions de contrôle, économiques ou fiscales. Du coup, quelle belle occasion pour nous d'aller manifester samedi contre le G8, contre l'externalisation de nos missions dans le privé, pour défendre nos missions de régulateurs et de protecteurs de l'économie, pour maintenir une fiscalité juste et égale pour tous, pour continuer d'assurer notre rôle de protection des citoyens, de participer au meeting et aux forums de dimanche à l'université. Dire non aux plus grandes puissances économiques mondiales en participant au contre G8 !

Autre belle occasion de nous faire entendre : la journée de mobilisation et de grève du 31 mai dans la fonction publique pour exiger une revalorisation salariale ! Voilà deux ans que le ministère nous gèle nos salaires. En 10 ans, nous avons perdu 11% de pouvoir d'achat (ex : pour un catégorique C, on estime la perte de pouvoir d'achat à environ 159 euros) ! Et les suppressions d'emplois continuent, aggravant en plus nos conditions de travail. Enfin, vous aurez l'occasion de vous exprimer le 20 octobre prochain dans les urnes pour les élections professionnelles. En votant pour la CGT, vous ferez le choix de la présence sur le terrain et de la proximité, le choix de la combativité (et non de l'accompagnement des réformes qui se succèdent et qui mettent à mal l'avenir des missions), le choix d'une présence dans toutes les instances, le choix d'un travail constant et de la disponibilité, le choix d'être entendu partout, le choix de la défense des dossiers individuels (mobilité, mutation, souffrance, aide sociale, etc) mais aussi des intérêts collectifs (effectifs, missions, CHS, horaires, moyens, travaux, masse, action sociale, interpellation des élus, etc). Nos premières victoires voient le jour, nous sommes ravis. La tâche est rude mais l'action paye !

En attendant tous ces rendez-vous, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts, rejoignez-nous en remplissant le bulletin d'adhésion.

PS : deux CTP locaux auront lieu en juin, n'hésitez pas à nous faire remonter vos questions ou à nous interpeller lors de nos passages dans les services.

Rédacteur en Chef :
S.Géhan

Rédacteur adjoint. L. Hébert

Webmaster : D.Dona

Dans ce numéro :

Edito	1
31 Mai	2
Tract 31 Mai	3
Action Sociale : Communiqué commun	4
Tract Japon	5
Noam Chomsky	6
Fakir : vive les douaniers !	7
Polar à la Plage	8
Observatoire Des Inégalités	9
Motion CS	10
Question Sérateur	11
Bulletin d'adhésion	12



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

**URGENCE SALARIALE
DANS LA FONCTION PUBLIQUE
LE 31 MAI, AGISSONS DANS L'UNITE**

En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice.

Celui-ci a perdu désormais plus de 10 % de son pouvoir d'achat depuis 2000.

Sans changement de cap, cette perte se poursuivra d'autant plus gravement que l'inflation est répartie fortement à la hausse. En outre, la majoration de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le MEDEF va l'amplifier encore.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque et malhonnête est démentie chaque mois au bas de la fiche de paie des fonctionnaires et régulièrement contredite par les chiffres officiels.

La vérité, c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.

La vérité, c'est que la politique globale du gouvernement rationne l'intervention publique et la met au service du profit et des plus fortunés.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, où il annonce une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz. Or, ce dont les salariés, aussi bien du public que du privé, ont besoin, ce n'est pas d'une prime sous condition et pour une minorité d'entre-eux : c'est d'une augmentation générale des salaires pérennes et conséquentes !

La posture de ce gouvernement est parfaitement cynique quand il demande aux « *acteurs sociaux* » de négocier et de mettre en place cette prime dont aucune organisation syndicale ne veut, et qu'il annonce, dans le même temps, le blocage des salaires des fonctionnaires pour 2011 et 2012 !

Face à cette situation, toutes les organisations syndicales de la Fonction publique, réunies le 5 mai dernier, ont dans leur ensemble réaffirmé fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels.



ACTION SOCIALE

Par le boycott

Par la pétition

L'UNITÉ des fédérations représentatives a été payante

- Face à la mobilisation unitaire des personnels appuyée par les organisations syndicales représentatives CGT, Solidaires, FO et CFTD,
- grâce aux nombreuses signatures de pétitions par les agents,
- grâce aux boycotts des CDAS par les représentants du personnel amplifiée par le refus des Fédérations de discuter du dossier au niveau ministériel,
- devant l'insistante demande d'audience auprès du Secrétaire Général de Bercy,

L'administration vient d'annoncer aux organisations syndicales « l'arrêt des travaux et réflexions sur ce projet ».

C'est une première victoire pour les agents des ministères de Bercy...

Pour les fédérations, cet acquis doit être un point d'appui pour garantir nos revendications relatives aux moyens alloués à l'action sociale ministérielle, à la création de nouvelles prestations, au droit d'accès à l'action sociale pour l'ensemble des agents des Finances actifs, retraités, fonctionnaires, non-titulaires.

Les fédérations continueront à se battre dans l'unité :

- Pour affirmer et garantir la mise en œuvre d'une Action Sociale de qualité et de proximité auprès de tous les agents des ministères de Bercy, y compris ceux touchés par la réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat,
- Pour maintenir le lien de proximité entre les délégations départementales et les agents,
- Pour assurer les crédits nécessaires à leur fonctionnement
- Pour sauvegarder leurs missions,
- Pour défendre les emplois dans le réseau de l'action sociale des ministères financiers,

...mais il faut rester vigilant !

Face à ce recul de l'administration, qui pour autant n'est peut-être pas définitif, les Fédérations des Finances CGT, SOLIDAIRES, FO et CFTD appellent les agents des Finances à rester mobilisés pour le maintien et le développement de leurs droits à l'action sociale.

Paris, le 5 mai 2011



URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

le 31 mai, agissons dans l'unité !

En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000. Sans changement de cap, elle continuera de se creuser compte tenu des prévisions d'inflation. La hausse de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le Medef va amplifier cette baisse.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque est démentie chaque mois au bas de nos fiches de paie et régulièrement contredite par les chiffres officiels !

Le dernier *Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique* établit qu'en 2008, compte tenu de l'inflation, le salaire net moyen dans la Fonction publique territoriale a baissé de 0,6% par rapport à 2007 (primes et promotions comprises). De même, l'INSEE estime que le salaire moyen dans les administrations publiques a baissé de 0,1% en 2010 et qu'il sera en baisse de 0,9% à la mi-2011.

La vérité, c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat, et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, en annonçant une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz. Or, ce dont les salariés, aussi bien du





Section du Havre

Le 02 Mai 2011

Crise nucléaire japonaise : douaniers en danger !

25 ans après Tchernobyl, une nouvelle catastrophe nucléaire frappe le Japon et le monde entier. Face aux inquiétudes des citoyens la seule réponse des pouvoirs publics français est de demander aux douaniers du Havre et de Marseille de contrôler 1 à 3 % des conteneurs, hors marchandises alimentaires, arrivant en France, celles-ci étant déjà sécurisées (?) au départ par les autorités japonaises...

- Quid de la protection des agents ? (Il suffit de comparer la protection des gendarmes en la matière pour comprendre le fossé qui nous sépare !!!)
- Aucun protocole de contrôle n'a été prévu ! Quelles responsabilités ? Préfet ?
- A quel type de contamination sommes nous exposée ? (sachant que le Césium 137 à une durée de vie de 300 ans et l'iode 131 de 80 jours)

Alors que le danger proviendrait essentiellement de l'ingestion et de l'inhalation des poussières radioactives, l'IRSN (Institut de Radioprotection de Sécurité Nucléaire) et la DG préconisent l'utilisation de gants et d'appareils de mesure pour lesquels une formation d'à peine 30 minutes a été dispensée (non ce n'est pas une blague !!!).

A la demande des agents, la CGT s'est emparée du dossier et nous nous interrogeons sur l'habilitation des douaniers à réaliser ces contrôles, **exclusivement orientés sur la détection de la radioactivité**, alors même qu'il existe des professionnels formés à ces risques (sociétés privées type SGS, Véritas, Apave, ou services publics tels que pompiers ...)

La CGT exige l'arrêt immédiat de cette opération et exige la convocation d'un CHS exceptionnel avec des experts dans le domaine de la radioprotection !!!!

Sous la pression de la CGT, le Directeur Régional a stoppé ces contrôles sur les conteneurs en provenance du Japon. (De fait, sa responsabilité pénale est engagée en tant qu'employeur.)

La CGT douanes quant à elle s'est rendue à un CHS réunissant tous les acteurs portuaires et se félicite de voir que l'on s'oriente vers un contrôle systématique de la radioactivité des portes-conteneurs par une société spécialisée.

Par ailleurs, on sait depuis jeudi, suite à notre intervention, que l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) vient au Sycoscan en urgence afin de dispenser des informations et répondre aux questions des agents

Plusieurs interrogations demeurent :

- Pourquoi les douaniers doivent faire des contrôles de radioactivité (à part pour une opération de communication ?
- Pourquoi ne pas faire de protocole à l'instar de celui sur les produits alimentaires ?

Noam Chomsky: ma réaction à la mort d'Oussama Ben Laden

Par emcee le dimanche 8 mai 2011, 18:37 - Moyen Orient - Lien permanent

On pourrait se demander comment on réagirait si des commandos irakiens atterrisaient sur la résidence de George W. Bush, l'assassinaient et jetaient son corps dans l'Atlantique.

Noam Chomsky

Il est de plus en plus clair que cette opération consistait en un assassinat prémédité qui viole de multiples façons les lois internationales.

Il n'y a, semble-t-il, eu aucune tentative d'appréhender la victime non armée, comme, j'imagine, aurait été capable de le faire un commando de 80 membres face à pratiquement aucune résistance - sauf, selon eux, de la part de son épouse qui s'est précipitée vers eux. Dans les pays qui disent se conformer quelque peu aux lois, un suspect est censé être appréhendé, traduit en justice et bénéficier d'un procès équitable. Je souligne "suspects".

En avril 2002, le directeur du FBI, Robert Mueller, informait la presse qu'après l'enquête la plus approfondie de l'histoire, le FBI n'avait pas trouvé grand chose, si ce n'est que, « selon lui » le complot avait été conçu en Afghanistan, mais mis sur pied dans les Emirats Arabes Unis et en Allemagne.

Ce qu'ils ne faisaient que croire en avril 2002, ils ne s'en souvenaient manifestement plus 8 mois plus tard, quand Washington rejetait les offres timides des Taliban (à quel point elles étaient sérieuses, on ne sait pas puisqu'elles ont été rejetées d'emblée) d'extrader Ben Laden si on leur apportait des preuves - que, comme nous l'avons vite su, Washington n'avait pas. Et donc Obama mentait tout simplement quand il a dit, dans sa déclaration depuis la maison Blanche, qu'ils "avait rapidement appris que les attentats du 11/9 avaient été perpétrés par al Qaeda".

Aucun renseignement sérieux n'a, depuis, été fourni. Il est beaucoup question des « aveux » de Ben Laden mais c'est un peu comme quand j'ai avoué avoir remporté le Marathon de Boston.

Il s'est vanté d'avoir accompli quelque chose qu'il considérait comme un grand exploit.

On a également beaucoup parlé du fait que le Pakistan n'avait pas livré Ben Laden, alors que certains éléments de l'armée et des forces de sécurité étaient sans doute au courant de sa présence à Abbottabad. On a moins épilogué sur la colère des Pakistanais suscitée par l'invasion de leur territoire par les Etats-Unis pour commettre un assassinat politique. L'anti-américanisme était déjà très répandu au Pakistan, or, ces événements ne peuvent que l'exacerber.

La décision de jeter le corps en pleine mer provoque déjà, comme on peut l'imaginer, à la fois la colère et le scepticisme dans pratiquement tout le monde musulman.

On pourrait se demander comment on réagirait si des commandos irakiens atterrisaient sur la résidence de George W. Bush, l'assassinaient et jetaient son corps dans l'Atlantique.

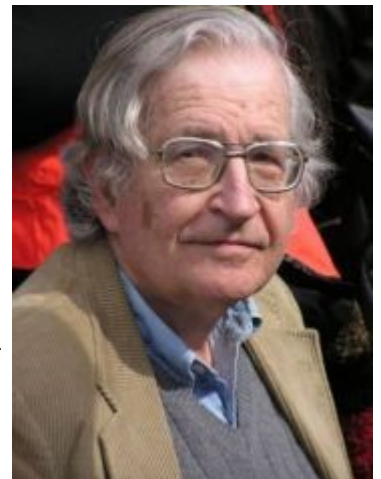
Il est indéniable que ses crimes dépassent largement ceux de Ben Laden, et, dans son cas, il ne s'agit pas seulement de "soupçons", mais, sans conteste, lui le "cerveau" qui a donné l'ordre de commettre "le crime international suprême qui ne diffère des autres crimes de guerre que parce qu'il comprend tous les maux que contiennent tous les autres" (citation tirée du Procès de Nuremberg) et pour lequel ont été pendus des criminels nazis: les centaines de milliers de morts, les millions de réfugiés, la destruction d'une grande partie du pays, les violences entre factions rivales se sont actuellement étendues à tout le reste de la région.

Il y aurait beaucoup à dire sur Orlando Bosch (le terroriste qui a fait sauter l'avion cubain), qui vient de s'éteindre paisiblement en Floride, et sur les mesures antiterroristes qui comprennent, entre autres, la "doctrine Bush" selon laquelle les pays qui abritent des terroristes sont aussi coupables que les terroristes eux-mêmes et doivent être traités de la même façon. Personne n'a relevé que Bush en appelait à l'invasion et à la destruction des Etats-Unis, et à l'assassinat de son président criminel.

C'est comme pour le nom "Opération Geronimo". La mentalité de l'empire est tellement ancrée dans l'esprit de toute la société occidentale que personne ne réalise qu'ils encensent Ben Laden en l'identifiant à la résistance courageuse contre les envahisseurs génocidaires. C'est comme si on donnait à nos armes meurtrières le nom de victimes de nos crimes: Apache, Tomahawk. C'est comme si la Luftwaffe appelait ses avions de combats "juif" ou "tzigane".

Il y a encore beaucoup à dire sur tout ça, mais même les faits les plus évidents, les plus élémentaires doivent nous donner matière à réfléchir.

Noam Chomsky, professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology, chaire de Linguistiques et de Philosophie





Des Grecs aux Mayas

**4 000 ans
de Fukushima**

Contre le dumping social, fiscal, environnemental

Vive les douaniers !

Tiens! Vous avez
des hémorroïdes!

Oh? Et je dois
les déclarer?



100 % des passagers
sont scannés à leur
arrivée à Roissy.

0,4 % des containers
sont scannés à leur
arrivée au Havre.

Dans cette Europe
forteresse pour
les hommes,
et **passoire pour
le capital**, on fait
ça de nos douaniers :
des « contrôleurs
d'immigration ».

Alors qu'on pourrait
bâtir **une douane de
gauche**, rouge
et verte, une vraie
police des capitaux
et des marchandises...

L 19401 - 50 - F - 3,00 € - RD

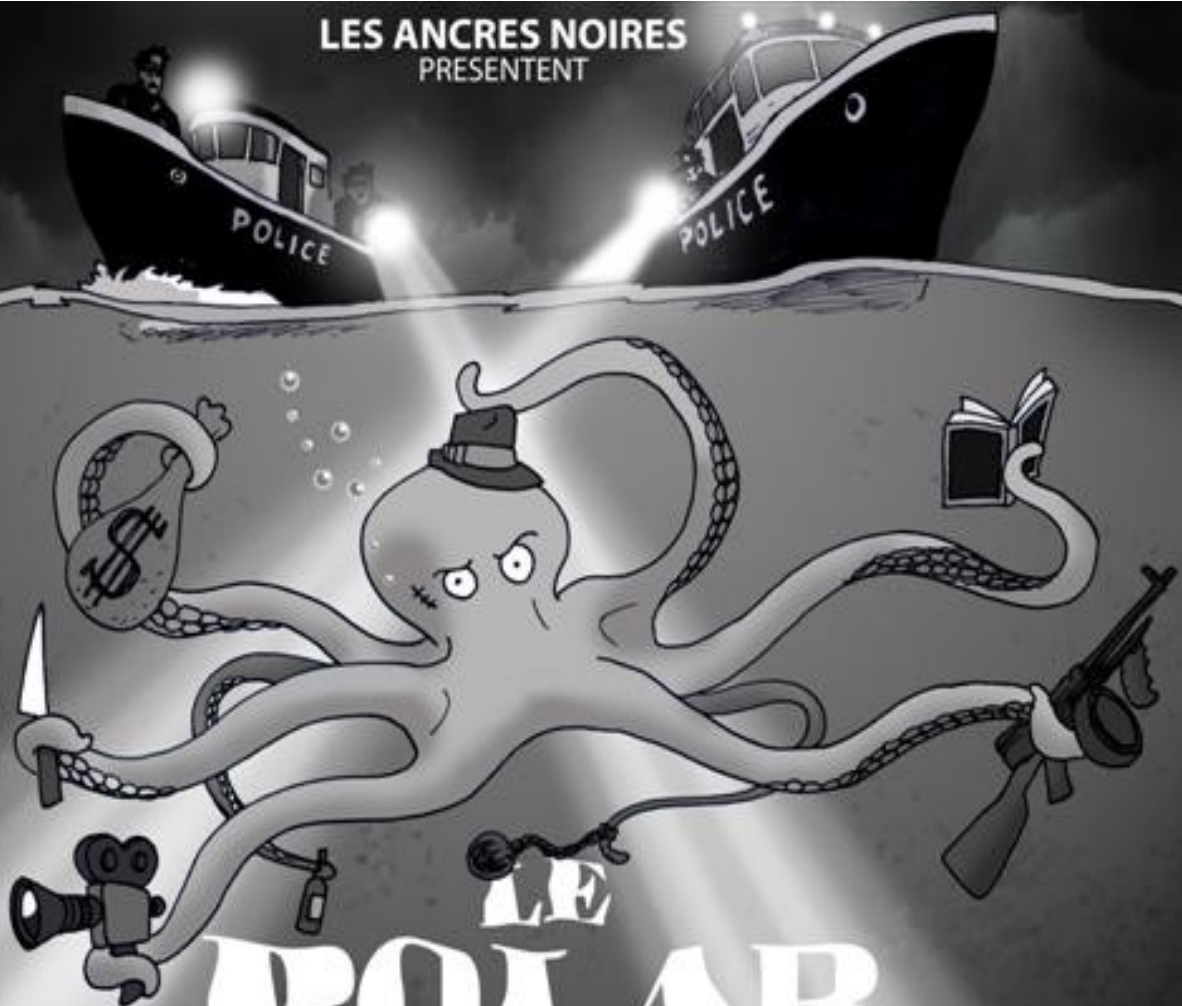


Roman-photo

**Comment
je vais tuer
ma coloc'**

Ma vie chez les riches
**Derrière leurs
sourires...**

LES ANCRÉS NOIRES
PRESENTENT



LE POLAR A LA PLAGE

9^{EME} EDITION

DU 16 AU 19 JUIN 2011

FESTIVAL DE LITTERATURE NOIRE- LE HAVRE
CINEMA/RENCONTRES/SIGNATURES/THEATRE/CONCERTS

PROGRAMME ET RENSEIGNEMENTS:
WWW.LESANCRESNOIRES.COM



Le Havre





Qui est riche et qui est pauvre en France ?

mardi, 10 mai 2011

Pour la première fois, l'Observatoire des inégalités publie les seuils de pauvreté, de richesse et le niveau de vie des classes moyennes pour les principaux types de ménages. Pour la première fois, l'Observatoire des inégalités publie des données détaillées par type de ménage indiquant les frontières des niveaux de vie entre les pauvres, les couches moyennes et les catégories aisées. Nous utilisons les données 2008 de l'Insee, obtenues à partir des déclarations d'impôts. Les montants indiqués sont des revenus mensuels nets, après impôts directs et prestations sociales.

Le seuil de pauvreté

Une personne seule est considérée comme pauvre quand elle vit avec moins de 715 euros mensuels, un couple sans enfant avec moins de 1 360 euros et un couple avec deux enfants avec moins de 1 820 euros. Les personnes pauvres sont toutes celles qui vivent avec moins de la moitié du niveau de vie médian [1], une définition plus restrictive que

la norme la plus fréquemment utilisée de 60 % du niveau de vie médian.

En reprenant la typologie réalisée par le Crédoc (lire en ligne), nous considérons comme "populaires" les catégories qui disposent des 30 % des revenus les plus faibles. Elles touchent au maximum 1 160 euros mensuels pour une personne seule, 2 170 euros pour un couple sans enfant et 3 060 euros pour un couple avec deux enfants. On qualifie d'"aisés" ceux qui se situent parmi les 20 % les plus riches, soit respectivement 2 130, 4 070 et 5 170 euros. Les classes moyennes s'étendent entre les limites des catégories populaires et aisées : de 1 160 à 2 130 euros pour une personne seule par exemple.

Le seuil de richesse

Nous avons déterminé le seuil de richesse en multipliant par deux le niveau de vie médian. On considère comme "riche" une personne seule qui touche plus de 2 860 euros par mois, un couple sans enfant qui vit avec plus de 5 440 euros, et un couple avec deux enfants au-delà de 7 280 euros. Cette norme n'est ni plus ni moins subjective que celle qui fixe le seuil de pauvreté. Pourtant, elle est bien moins souvent utilisée [2]. Elle a du mal à s'imposer en France où il ne fait pas bon se dire

"riche" [3], d'où l'expression de "classe moyenne supérieure" comprenant les catégories appartenant parfois aux 5 % les plus riches...

Toutes ces frontières sont discutables, mais l'on ne peut que regretter la pauvreté du débat dans ce domaine. Un assez grand consensus existe pour maximiser le niveau de la pauvreté et minimiser celui de la richesse, en élevant les seuils de ces deux catégories. Les classes moyennes deviennent un fourre-tout bien pratique permettant de rassembler des catégories sociales très hétéroclites.

Avertissement

Ces données portent sur des moyennes pour la France métropolitaine, tous âges confondus. Pour s'approcher encore plus près de la réalité des niveaux de vie, il faudrait prendre en compte notamment le coût du logement. Vivre avec 2 700 euros pour un couple sans enfant (niveau de vie médian) n'est pas équivalent à Paris ou Aurillac dans le Cantal. Ces 2 700 euros ne représentent pas le même train de vie si le couple dispose d'un logement dont il a achevé de rembourser les échéances que s'il doit payer un loyer.

http://www.inegalites.fr/spip.php?page=imprimer&id_article=1432



MOTION

Le Conseil Syndical du SNAD CGT, émanation de l'ensemble de ses sections locales, réuni les 24, 25 et 26 mai à Montreuil réaffirme solennellement son opposition à la suppression des instances de dialogue social au niveau des Directions régionales territoriales des Douanes.

Le projet actuel de la Direction générale des Douanes et droits indirects est inacceptable et prend le contrepied total des accords de Bercy sur le dialogue social, signés par la quasi-totalité des organisations syndicales.

- Du fait de l'étendue géographique des Directions interrégionales, il ne permet pas d'assurer une proximité réelle entre les instances de dialogue social et les agents qui y sont représentés par le biais de leurs organisations syndicales. Cette difficulté serait particulièrement accentuée en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.
- Le niveau des directions régionales dites « opérationnelles » est le niveau pertinent de dialogue social tout particulièrement en ce qui concerne les « problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services », les « conditions générales de fonctionnement des (...) services » et les « programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et (...) leur incidence sur la situation du personnel », trois premiers points des attributions des comités techniques selon la nouvelle rédaction du décret n°82-452.
- Il s'oppose au principe de la détermination par le vote des agents des interlocuteurs syndicaux représentatifs à chaque niveau de dialogue social en prétendant instaurer des « groupes de travail associant les représentants de l'ensemble des organisations syndicales représentatives douanières » en lieu et place de Comités techniques dans les Directions régionales. C'est à la fois la reconnaissance de la nécessité d'un dialogue social formel à ce niveau de l'administration et la négation totale des accords de Bercy.

Pour ces raisons, le Conseil syndical du SNAD CGT insiste pour qu'il soit répondu favorablement à la demande d'audience urgente faite par sa Fédération des Finances CGT auprès du directeur de cabinet du Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État lors du groupe de travail ministériel « élections professionnelles » du 24 mai 2011.

Adopté à l'unanimité des (33) sections présentes le 26 mai 2011

Suite à sa rencontre avec des militants de la section SNAD-CGT du Havre, le sénateur de Seine-Maritime a posé la question suivante, actuellement sans réponse :

Question orale sans débat n° 1328S de M. Thierry Foucaud
(Seine-Maritime - CRC-SPG)
publiée dans le JO Sénat du 12/05/2011 - page 1226

"M. Thierry Foucaud attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la réduction drastique des effectifs dans l'administration des douanes. En effet, cette administration comptait 19 500 agents en 2005. Il n'en reste plus que 17 435 à l'heure actuelle soit une baisse en valeur absolue de 2 065 emplois et en valeur relative 10,59 %. Si l'on prend comme année de référence 2009, c'est l'équivalent d'un poste par jour qui a été supprimé jusqu'en 2011.

Selon les informations données par la direction générale des douanes, il serait d'ores et déjà prévu de se passer de 360 agents supplémentaires en 2012. Ce qui revient à constater que loin d'arrêter cette hémorragie, il existe une volonté politique de poursuivre, voire d'accélérer, le processus en cours depuis plusieurs années. Cette situation est la conséquence cumulée de l'application de la révision générale des politiques publiques et du contrat pluriannuel de performances qui est un dispositif spécifique aux douanes. Une double peine est en quelque sorte appliquée à cette catégorie de fonctionnaires.

Dans les faits, cela revient à ne remplacer qu'un départ sur trois. Cela se traduit par l'abandon d'un nombre important de missions dont jusqu'alors les douaniers s'acquittaient (contrôle physique des marchandises, recherche des contrefaçons en matière de pièces automobiles, de médicaments, de jouets avec ses déclinaisons en matière de sécurité et de protection des enfants, contrôle de la faune, de la flore et de la fiscalité).

Il pense qu'une telle politique de diminution de moyens humains est préjudiciable au budget de la nation, à celui des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale. Ainsi en 2010, très officiellement la mission fiscale des douanes s'est traduite par des perceptions à hauteur de 62 milliards dont 55 % pour le seul budget de l'État. Il considère que de telles rentrées financières ne sont pas négligeables et qu'un accroissement des moyens matériels et humains serait de nature à en accroître le rendement.

Voilà pourquoi il lui demande s'il compte cesser de détruire des emplois dans l'administration des douanes cela dans l'intérêt de la nation et s'il envisage de mettre en œuvre une politique de créations de postes pour retrouver le niveau d'effectifs de 2005 avec pour corollaire une perception pleine et entière des droits de douane, de la fiscalité indirecte, de la TVA et une mise à disposition de moyens de lutte efficaces contre l'économie illicite, notamment celle qualifiée de souterraine."

En attente de réponse du Ministère du budget, des comptes publics ,
de la fonction publique et de la réforme de l'État

LA LIBERTÉ, C'EST DE SE SYNDIQUER !!!

BULLETIN D'ADHESION 2011 :

NOM ;

PRENOM ;

BRANCHE : OP/CO-AG-SURV (Barrer les mentions inutiles)

Année d'entrée dans l'administration ;

Indice ;

Résidence administrative ;

Adresse administrative ;

Adresse personnelle ;

Grade ;

Indice ;

Fait à

Le